



NON à la cession à la découpe de l'Action sociale !!!

Déclaration liminaire au CDAS de Vaucluse du 5 mai 2021

Monsieur le Président,

Les agentes et les agents de la DGFIP bénéficient de l'Action sociale ministérielle (du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance – MEFR). Elle concerne la restauration collective ou individuelle, le logement, les prêts et aides au logement, les aides financières, les centres de vacances à tarifs sociaux, les colonies, les crédits locaux des Conseils Départementaux de l'Action Sociale (CDAS - arbre de Noël, sorties, places en crèche, accueil pour la petite enfance, etc), le CESU 6/12 ans pour garde d'enfant, les consultations auprès d'assistantes de service social, etc.

Autant de prestations qui font partie du quotidien des personnels de la DGFIP mais pour combien de temps? Les attaques contre l'Action sociale ont commencé avant la crise sanitaire mais celle-ci ne les freine pas voire les accélère.

Les fermetures de restaurants collectifs continuent au plan national : . De lourdes inquiétudes pèsent sur les futures réservations de logements sociaux avec l'application de la loi ELAN. Les 7 associations, que sont l'AGRAF, l'ALPAF, l'EPAF, l'ATSCAF, la Coopérative des Finances, le CSMF et la Place des Arts, vont être regroupées sous une seule fédération faïtière. Les résidences EPAF et leur activité vont être cédées à un opérateur de tourisme. Le réseau de l'Action sociale va être régionalisé.

Alors que le pouvoir d'achat des agentes et des agents de la DGFIP ne cesse de baisser, que le point d'indice est gelé depuis plus de 10 ans, que les plans de promotion ne permettent pas de compenser les pertes de rémunération, le ministère, dont la DGFIP, répond aux besoins de ses personnels en détruisant l'Action sociale et en mettant en route un véritable plan social pour celles et ceux travaillant dans les associations.

L'administration méprise les agentes et les agents, les personnels des associations et leur travail en réfutant leur expertise acquise depuis de nombreuses années pour justifier le déport vers le système privé, et les personnels du réseau constitué autour des CDAS que sont les délégués départementaux, les assistants et assistantes de délégation.

- NON à la disparition du réseau départemental de l'Action sociale
- NON à la vente des résidences de vacances EPAF
- NON à une gouvernance regroupant les 7 associations
- NON à la baisse des budgets de l'Action sociale
- NON à la disparition programmée des CDAS

Solidaires Finances réaffirme son attachement à un réseau de proximité de l'Action sociale afin d'assurer l'accès à l'intégralité des aides et prestations, pour tous les personnels, quelle que soit leur situation professionnelle, personnelle ou géographique.

En effet, comment peut-on écrire que le service rendu au niveau local par un service régional sera renforcé? C'est une contre-vérité car seul un réseau de proximité départemental peut y parvenir.

Quels moyens humains, quels moyens financiers êtes-vous prêts à mettre pour renforcer les délégations d'action sociale, pour mettre en place une vraie communication qui atteigne tous les agents en activité et retraités et qui concerne tous les sujets, y compris les prestations de toutes les associations?

Solidaires Finances revendique plus que jamais un véritable réseau de proximité capable de répertorier tous les besoins des agents, dans tous les domaines et d'y apporter des solutions.

Solidaires Finances revendique également un réseau de proximité en capacité de mettre en œuvre des activités de loisirs variées dont les agents et leurs familles ont grand besoin.

L'action sociale s'est dotée depuis 30 ans d'un maillage départemental qui a prouvé son efficacité, qui était un modèle que les autres ministères nous enviaient.

Force est de constater que, ces dernières années, le Secrétariat Général n'a cessé de démanteler ce réseau. Il porte l'entière responsabilité des dysfonctionnements observés et de la désespérance de certains délégués.

Il est plus que temps de redonner un sens à l'action sociale et de la faire vivre avec son rôle social. C'est ce que les agents souhaitent, c'est ce que Solidaires Finances revendique.

En aucun cas notre fédération ne cautionnera une régionalisation destructrice pour l'action sociale et qui va à l'encontre des intérêts sociaux des agents.

Dans une période difficile, sauver l'Action Sociale, c'est combattre la régression sociale !

La crise sanitaire ayant débouché sur une crise économique et par conséquent une crise sociale, l'action sociale doit plus que jamais être et rester une priorité au sein de notre Ministère.

Nous y veillerons encore et toujours !

Enfin et plus particulièrement concernant le sujet à l'ordre du jour du présent CDAS relatif au point sur le budget du CAL 2021 et surtout compte tenu de tout ce qui a été dit précédemment, pour Solidaires Finances, il est évident qu'aucun euro ne doit être perdu pour les agents.

En effet, Solidaires Finances estime qu'il en ait de la responsabilité de tous les membres du CDAS que les crédits accordés pour 2021 soient intégralement et justement dépensés pour les agents en 2021 en invitant ces mêmes membres à prendre en considération bien évidemment la situation particulière liée à la crise sanitaire et l'évolution du virus avec toutes ces conséquences, notamment au niveau de l'organisation de l'Arbre de Noël qui représente environ 50 % du CAL, mais pas que...

PLUS QUE JAMAIS, NOUS AVONS TOUTES ET TOUS BESOIN D'UNE ACTION SOCIALE FORTE ET SOLIDAIRE !

A titre complémentaire, nous demandons que la motion intersyndicale lue lors du boycott de la 1ère convocation de ce CDAS le 16 avril dernier soit annexée au PV de cette réunion.